



# Accélérer l'électrification pour renforcer notre souveraineté et le pouvoir d'achat

| XVII<sup>e</sup> législature

L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité qui représente les entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur électrique français : producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique, opérateurs de stockage et d'effacements.

# Les priorites de l'Union Française de l'Électricité

La filière électrique dans son ensemble représente plus de 600 000 emplois présents sur le territoire français, soit deux tiers des emplois du secteur de l'énergie alors que la consommation d'électricité dans le bâtiment, les transports, l'agriculture et l'industrie ne représente encore que 25% de notre consommation totale.

L'électrification de nos usages est le pilier de notre souveraineté énergétique et industrielle dans un contexte géopolitique des plus incertains.

Accélérer l'électrification permettra de réduire nos consommations d'énergies fossiles, d'améliorer notre balance commerciale, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, contribuant à améliorer le pouvoir d'achat des ménages, la compétitivité de nos entreprises et à développer des emplois partout dans nos territoires.

## Permettre aux Français d'améliorer leur pouvoir d'achat

- Réformer la fiscalité de l'électricité pour soutenir l'électrification des usages.
- Affecter les produits de la fiscalité énergétique au financement de la transition énergétique et des mesures de soutien aux solutions performantes et décarbonées.
- Renforcer les dispositifs d'aides à destination des ménages modestes et très modestes (chèque énergie, MaPrimeRénov', bonus automobiles...)
- Développer le pilotage des consommations en promouvant les offres horo-différenciées et soutenir les acteurs économiques dans leur décarbonation.
- Améliorer la pédagogie sur les différentes composantes de la facture d'électricité (part fourniture, part acheminement, part taxes) et les leviers pour la réduire.
- Mettre en œuvre la réforme du cadre de marché européen pour prémunir les consommateurs de la volatilité des prix en utilisant les nouvelles possibilités de développement des contrats moyen-long terme.

## Mettre en œuvre la programmation énergétique permettant aux filières de s'organiser

- Publier les documents programmatiques basés sur le consensus des différentes concertations menées depuis plusieurs années et actant le maintien, la prolongation et le renouvellement des capacités nucléaires, ainsi que le développement de toutes les énergies renouvelables, pour maintenir la compétitivité du mix électrique et garantir la sécurité d'approvisionnement pour les générations qui viennent.

- Anticiper la modernisation, le développement et l'adaptation des réseaux électriques pour intégrer les nouvelles capacités de production, accompagner le développement des usages électriques et répondre aux enjeux de cybersécurité.
- Développer les flexibilités du système électrique, tant en matière de production (y compris hydraulique et thermique décarboné), de réseaux (y compris interconnexions), et de stockage que de demande.
- Améliorer le partage de la valeur avec les collectivités territoriales et les riverains des ouvrages électriques dans les territoires.

## Renforcer la politique industrielle et le développement des compétences

- Promouvoir une politique industrielle des équipements stratégiques de la transition énergétique (nucléaire, énergies renouvelables, mobilité électrique, pompes à chaleur, électrolyseurs, câbles et transformateurs électriques etc.).
- Introduire des critères d'empreinte carbone et de préférence locale dans les appels d'offres publics.
- Poursuivre le soutien au développement des zones industrielles bas carbone et des gigafactories, ainsi que l'électrification des processus industriels pour renforcer notre souveraineté.
- Engager des actions de développement des compétences (formation initiale et continue) et d'attractivité dans les territoires à la hauteur des besoins du secteur (+20% à +30% d'emplois directs et indirects).

